

Les assurances captives ont pris beaucoup d'ampleur

Ces instruments de gestion interne du risque des entreprises sont favorisés par la régulation sectorielle.

ELSA FLORET

Les captives d'assurance (ou assurances captives) s'étendent aujourd'hui aux nouveaux risques liés à la cybercriminalité, la réputation, la chaîne d'approvisionnement, le stop-loss médical (un employé peut auto-assurer sa couverture médicale) et les couvertures financières et professionnelles. Une captive est une société d'assurance ou de réassurance appartenant à un groupe

n'opérant pas dans le secteur de l'assurance. Cette structure assure les risques de sa maison mère et des sociétés du groupe. Le capital immobilisé pour la couverture de risque étant important, les entreprises qui possèdent une captive sont majoritairement cotées. Avec son cadre économique et politique stable et l'importance de Zurich comme place d'assurances, la Suisse est un lieu de domiciliation recherché pour les captives. Historique-

ment, le risque immobilier était le risque le plus couvert par les entreprises industrielles, qui figurent parmi les pionnières dans la création de captives d'assurance. Tous les domaines d'activité sont concernés: des institutions financières à la santé, en passant par les produits de consommation, les nouvelles technologies et les télécoms. Autre tendance: les entreprises de taille moyenne se tournent progressivement vers cet instrument

de risk management. Le développement des captives en Suisse est favorisé par la maturité croissante des entreprises pour améliorer leur stratégie de contrôle du risque, combinée à une optimisation fiscale et comptable. Contraintes d'innover dans leur gestion des risques sous l'effet de Solvabilité II – réglementation internationale sur les assurances – les entreprises voient une occasion de diversifier leurs risques.

PAGE 3

La meilleure utilisation du capital immobilisé

Diversification et approche holistique des risques réassurés par les filiales non actives dans le domaine de l'assurance.

ELSA FLORET

Avec l'apparition des nouveaux risques liés à la cybercriminalité, la réputation, la chaîne d'approvisionnement et les couvertures financières, le marché des captives d'assurance se professionnalise. Les captives – ces filiales de grandes entreprises qui ne sont pas actives dans le domaine de l'assurance mais qui possèdent une licence de réassurance – réassurent uniquement les risques de la maison mère et des sociétés affiliées du groupe, souscrits au préalable par un ou des assureurs traditionnels (dits « fronteurs »). La Suisse, pays stable économiquement et politiquement, avec Zurich comme centre important pour les assurances est un lieu de domiciliation idéal pour la domiciliation des captives après les Bermudes, les Iles Caïman, le Vermont, Guernesey et Luxembourg. Shell a par exemple domicilié sa captive à Baar (ZG). En raison de l'importance du capital immobilisé, les entreprises concernées par les captives sont majoritairement des entreprises cotées ou des grandes compagnies privées. Cette solution alternative de couverture de risques leur permet de diminuer leur vulnérabilité face aux fluctuations du marché de l'assurance, de contrôler plus efficacement les risques et les sinistres et de diminuer les

LES CAPTIVES PRÉSENTES DANS TOUS LES SECTEURS

1	Institutions financières	18.6%
2	Santé	17.2%
3	Produits de consommation	9.1%
4	Produits manufacturés	8.9%
5	Electricité	6.9%
6	Construction	6.4%
7	Transport	6.2%
8	Technologie et Telecom	3.7%
9	Chimie	3.3%
10	Mines, Métaux, Minéraux	3.2%

Captive Benchmarking Report 2013

frais d'assurances. Ces nouvelles conditions permettent également aux entreprises de taille moyenne qui n'avaient auparavant pas un volume critique de risques de détenir une captive. «Elles pourraient être intéressées à adopter une stratégie globale de gestion des risques», résume Paul Wöhrmann, responsable des captives auprès de Zurich Compagnie d'Assurance, qui fronte des programmes d'assurances pour 200 captives dans le monde. Historiquement, les principaux risques couverts par ces captives sont des risques non-vie comme les risques dommages et perte d'exploitation, la responsabilité civile et les risques de transport. En instaurant une nouvelle appro-

che axée sur les risques, la réglementation européenne Solvabilité II crée de nouvelles opportunités pour ces grands groupes car la capitalisation de leurs captives dépend désormais de la volatilité des risques souscrits. «Certains détenteurs de captives considéreront la réglementation Solvabilité II comme contraignante et décideront de rester ou de migrer hors de l'Union Européenne. D'autres prendront cela comme une opportunité permettant d'acquérir plus de visibilité sur leur captive et de renforcer leur outil de risk management en augmentant leur contrôle de la sinistralité», explique Virginie Vion, Account Manager chez Loyco.

Dans le cas d'un portefeuille diversifié incluant des risques non-vie et des risques vie, le capital de solvabilité requis par la nouvelle directive sera moins élevé comparé au cas où ces deux types de risques seraient réassurés par deux captives indépendantes – c'est l'effet de diversification. Les gestionnaires des risques sont ainsi encouragés à adopter une approche holistique, en associant des risques corrélés avec ceux qui ne le sont pas. Ainsi, si les risques vie – comme les risques relatifs aux avantages sociaux pour les employés (assurance accident, assurance décès...) – sont regroupés avec les risques non-vie dans une même captive, les fonds propres

seront alors immobilisés d'une manière beaucoup plus efficace. «L'effet de diversification sera maximisé et le capital de l'entreprise peut être utilisé à d'autres fins», reprend Paul Wöhrmann, de Zurich, qui prévoit un marché mondial en forte hausse. «Récemment, de grands groupes financiers et industriels européens ont réalisé des économies en ajoutant leurs risques vie et d'assurance-crédit dans leur captive en vue de Solvabilité II», ajoute aussi cet expert. Depuis quelques années, on observe parmi les entreprises suisses un fort intérêt à analyser leurs risques de façon plus approfondie. «Nos clients déjà détenteurs d'une captive dans le secteur non-vie voulaient se préparer pour bénéficier de l'effet de diversification de leurs risques. Depuis trois ans, nous enregistrons de nombreux exemples de réussite avec l'intégration des risques vie dans leur portefeuille de risques», précise Paul Wöhrmann. ■